

Postulat : Gardons une eau pure et économisons-la!

Le corps humain est composé à 70% d'eau. C'est la matière essentielle pour le bon fonctionnement de notre organisme comme pour notre hygiène, l'agriculture et de nombreuses activités économiques. Or ce bien semblait inépuisable mais ce n'est pas le cas. Des déficits de précipitations ont ainsi été enregistrés ces dernières années. Sécheresses printanières et canicules estivales deviennent la règle, ce qui génère alors un déficit hydrique qui met à mal nos réserves en eau. Nos nappes phréatiques n'y échappent pas¹.

Les communes sont en charge de l'approvisionnement en eau des ménages et de la gestion du réseau d'eau, du pompage à l'épuration en passant par la distribution.

C'est donc aux autorités communales d'agir afin de veiller à une utilisation aussi rationnelle et parcimonieuse que possible de l'eau, dans le but de garantir en tout temps un approvisionnement adéquat pour la population et les activités économiques. Par ailleurs, récemment, la présence des métabolites du chlorothalonil, fongicides utilisés jusqu'à dernièrement, ont conduit à la fermeture des deux sources².

Certes la Municipalité a déjà entrepris des mesures dans le domaine ; par ce postulat, nous lui demandons d'anticiper les situations de déficit à venir, de faire le bilan des mesures entreprises et de bien vouloir étudier :

- 1) Les mesures d'économie d'eau possibles au sein de l'administration communale.
- 2) Les mesures permettant de réguler certaines consommations, notamment en termes d'arrosage, telle la possibilité d'installations de minuteurs ou de réglage du débit des dizaines de fontaines de la commune par exemple.
- 3) Les mesures permettant des économies d'eau au sein des ménages et des entreprises, comme la transmission régulière d'informations sur le choix des plantes et des arrosages et les incitations à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie, à l'installation d'appareils (lave-linge, lave-vaisselle etc.) plus économes etc.
- 4) L'inscription dans le plan général d'affectation de règles relatives à l'utilisation de l'eau et à son stockage (eau de pluie).
- 5) La saisie vigoureuse des autorités cantonales et fédérales pour solutionner durablement le problème des métabolites du chlorothalonil³.

Pour le Groupe des Vert.e.s, Valérie Mausner , Vanessa Ischi Kaplan

¹ Rapport de gestion 2019 : après 3 années consécutives marquées par une pluviométrie largement déficitaire, l'année 2019 fut également affectée par une sécheresse importante jusqu'au début de novembre.

² La Côte du 23 juin 2020 La Ville de Nyon a annoncé mardi que les puits du Fresne et du Bucleis ont été fermés.

Des traces de chlorothalonil ont été détectées dans cette eau provenant de la nappe phréatique

³ Point soulevé en février par le conseiller PS Claude Farine.